

## CR réunion CRC du 5 octobre 2008 à Etables sur Mer

Présents : T. MICHOUX – C. COMMEREUC – A. MURAILLE – E. GOLHEN – B. WATTELET – D. BRILLAULT – P NOLOT –

Excusés : P. LE GOSLES – O. BORDAS

Invités : L. LE BORGNE – D. THORAVAL

Clubs représentés : RILL – RC Fougères – Landevant – Locminé – Quintin – Dinan – REC – Sud Goëlo

Début de la réunion à 9h45

### Cahier des charges (cf - *Cahier des charges course CRC - 05.10.08*)

Mise à jour d'un document pour aider les organisateurs d'Interclubs régionaux et Championnats régionaux. Voir document joint dont voici un extrait :

#### Organisateurs :

- *Minimum 4 semaines avant le rendez-vous, l'organisateur devra faire pré valider son programme auprès de la commission compétition du CRC, avant de procéder à sa diffusion.*
- *Il transmettra ensuite ce programme pré validé et son courrier de bienvenue qui devra comporter les informations sur le lieu de la manifestation, au Président du CRC qui diffusera aux clubs.*
- *3 jours avant la compétition, il devra communiquer sa liste d'inscrits au responsable de la commission compétition, afin que ce dernier puisse valider définitivement le programme en fonction du nombre d'engagés par catégorie. (Diminution des temps morts, rajout ou suppression de courses, allongement ou raccourcissement des distances...). Dès lors, ce programme définitif sera diffusé aux clubs par le président du CRC, 48h avant la manifestation.*
- *A l'issue de la manifestation, il communiquera les résultats à la secrétaire du CRC, qui se chargera de diffuser aux clubs.*

### Calendrier (voir document joint)

#### Commission compétition

Cette commission est composée d'Olivier BORDAS, Vincent MORVAN, Thierry MICHOUX

Sur les Interclubs, dans le but de dynamiser les courses au maximum, il sera suggéré au juge arbitre d'opérer à des regroupements de catégories lorsque celles-ci se présenteront sur la ligne avec moins de 10 patineurs.

Chaque programme de compétition devra être validé par la commission compétition avant sa diffusion (cf Cahier des charges – extrait ci-dessus)

#### Secrétariat

Pour les organisateurs d'Interclubs et Championnat, une application de comptage et de classement commune leur sera proposée.

Les résultats de chaque compétitions ne pourront être diffusé que par la secrétaire du CRC, une fois qu'elle les aura validés, et ce dans un délai de 24h après la manifestation.

L'attribution des dossards : La liste complète des patineurs en compétition de chaque club, doit être envoyé à la secrétaire du CRC **avant le 15/10/2008** dernier délai.



Thierry MICHOUX - 4, rue St Michel – 22410 LANTIC  
Tél. 02 96 71 46 75 – Tel 06 20 33 51 02  
E-mail : [thierry.michoux@wanadoo.fr](mailto:thierry.michoux@wanadoo.fr)





### Challenge breton

Le challenge breton 2007/2008 est en ligne sur le site du CRC depuis quelques semaines maintenant.

Les dirigeants ont jusqu'au **15/11/2008** pour porter réclamation s'ils en ont. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

Le CRC a donné un avis défavorable à la demande du club de Locminé, pour que les Vétérans puissent intégrer le classement au challenge breton. Rappel : Ce challenge ne concerne que les catégories allant de Super mini à Cadet.

### Stages

Le premier stage départemental Mini n'a pu se dérouler que dans le 22. Ce sont des stages à engagement libre destinés aux patineurs de la catégorie Mini, licenciés en compétition qui ont une année d'école de patinage derrière eux ou ont obtenu la roue verte. Il a été précisé aux clubs, que ces stages ont été mis en place par le CRC qui fournit les documents communs pour la communication et l'intervention d'un ETR par stage. Par conséquent, il appartient ensuite aux clubs de chaque département, de s'entendre pour accueillir ces stages, sans compter forcément sur le soutien de leur CDRS qui n'a pas d'obligation quelconque sur ces organisations.

Le premier stage régional PB se déroulera sur 2 salles de l'agglomération briochine.

Ces stages ne sont pas à engagement libre. 2 groupes A & B d'une quinzaine de patineurs chacun, seront constitués par les ETR. Chaque groupe s'entraînera séparément, encadré chacun par 2 ETR, si possible dans la même ville pour faciliter les échanges et surtout les déplacements pour les clubs. Ils peuvent être accueilli par 2 clubs voisins (exemple : Fougères & Rennes ou Guingamp & Quintin) pour les clubs qui ne bénéficient pas de 2 structures d'accueil.

Les stages d'entraîneurs se dérouleront en même temps que les stages PB, et selon le nombre d'intéressé se fera en 2 groupes de niveau : Pour les entraîneurs « débutants » avec le groupe B et pour ceux qui ont suivi les formations des 2 dernières saisons, avec le groupe A. Ils seront encadrés par les ETR de chaque groupe.

Les informations inhérentes à ces 2 formats de stages vous seront transmises par Vincent MORVAN aidé de Damien THORAVAL coordonateur de la ligue.

Toutes ces formations sont gratuites. Les interventions des ETR seront prises en charge par la ligue et leurs déplacements par le CRC.

### Intervention de la Présidente de la ligue

Melle Lucile LE BORGNE a présenté Mr. Damien THORAVAL, nouveau salarié de la ligue à la Maison des Sports à St Brieuc.

### CLE

Un troisième entraînement se déroulera le jeudi soir de 18h à 20h sur la piste de St Brieuc quand le temps le permettra.

A la demande du Président du RAC St Brieuc, je tiens à préciser que « le RAC St Brieuc met à disposition de la ligue des créneaux horaires qui lui sont attribués par la ville de St Brieuc ».

Fin de la réunion à 13h30



Thierry MICHOUX - 4, rue St Michel – 22410 LANTIC  
Tél. 02 96 71 46 75 – Tel 06 20 33 51 02  
E-mail : [thierry.michoux@wanadoo.fr](mailto:thierry.michoux@wanadoo.fr)

